

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 JUILLET 2018 A 18H30

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

Présents : Didier ROUX - Paul SAGE - Patrice MAILY - André TREMEAUD - Jean-Marie JOBARD – Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT - Armand BRIGAUD - Hubert FENEON - Vincent FENEON - Isabelle GILLES - Valérie LACROIX - Valérie PILLOUX -

Procurations : Marion GAIN à Valérie AUPECLE – Jean-Marc DURY à Hubert FENEON

Absents : néant

Secrétaire de séance : Valérie PILLOUX

Date de convocation : 13 juillet 2018

Date affichage : 16 juillet 2018

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 22 juin 2018, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter une délibération :

- Devis pour remise en état de débord de fenêtre de la mairie à l'arrière

Délibérations :

1/ Devis pour travaux supplémentaires sur le site du cabinet médical-paramédical :

Le maire présente des devis transmis par l'architecte et relatifs à des travaux de maçonnerie et de reprise de toit complémentaires à effectuer sur le bâtiment d'enceinte sur lequel reposait en partie la construction qui a été détruite. (3 590€ TTC)

15 Voix pour

2/ Encaissement don de l'association Musicales en Vert Pré :

Le Maire explique au Conseil Municipal qu'il a reçu le 3 juillet dernier un chèque de l'association « Musicales en Vert Pré ». Ce chèque de 200 euros correspond à un don pour l'embellissement des massifs devant la mairie.

15 voix pour

3/ Devis pour travaux du bâtiment de la mairie, côté accès handicapés.

Le maire présente le devis extractions de ferrures, rénovation de pierres pour 330€ sur une fenêtre de la mairie de l'arrière-cour; devis accepté.

15 voix pour.

Divers :

1/ Point sur le paiement des loyers des différents locataires :

L'état de paiement à mi-juillet des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

2/ Avenir du café :

Un courrier a été adressé au mandataire judiciaire pour connaître l'avancée du dossier de liquidation et lui indiquer que la commune pourrait se porter acquéreur de l'inventaire des biens pour accélérer la procédure afin de retrouver plus rapidement la libre disposition des locaux. Un rafraîchissement des locaux (peinture, sol) est nécessaire avant de faire visiter le site aux candidats à la reprise.

Le conseil demande au maire de faire une offre de 800 € au liquidateur pour le rachat de l'inventaire du Vert-Pré, afin d'accélérer la procédure de liquidation du café.

3/ Compte rendu de la réunion à la Préfecture de Macon pour la couverture de la téléphonie mobile :

Didier ROUX indique qu'il est allé en réunion le vendredi 29 juin à la préfecture de Macon. L'objet était d'informer les maires dont le centre bourg avait été reconnu zone blanche sur l'avancée du dispositif de couverture de téléphonie mobile. St Julien fait partie de la 1^{ère} vague des communes reconnues zone blanche, ce qui sera officialisé prochainement au journal officiel. Le conseil municipal donne son accord pour le délai de 24 mois, délai accordé aux opérateurs pour apporter, sur fonds privés, la téléphonie mobile et l'internet très haut débit (4G), à St Julien de Civry. (un autre délai de 12 mois était possible à la condition de fournir à l'opérateur un terrain viabilisé pour l'installation du pylône).

4/ Réflexion sur des activités périscolaires le mercredi :

Le maire expose ses réflexions suite à l'arrêt des activités périscolaires et des cours les mercredis matins à l'école primaire.

L'objectif est de proposer aux parents une solution alternative éducative de qualité pour les enfants le mercredi matin. Les 2 communes de St Julien et Lugny organiseraient un service de transport commun pour conduire les enfants au centre de loisirs de Colombier en Brionnais. Une garderie serait mise en place le matin et à midi pour donner de la souplesse aux parents.

Les services de transports et de garderie du mercredi seraient gratuits pour les parents. Le coût prévisionnel approximatif de ces services. (Garderie, transport, accompagnement) serait de l'ordre de 8 000 € au total pour les 2 communes.

Le conseil donne son accord de principe et autorise le maire à poursuivre le travail sur la faisabilité du projet (échanges avec Lugny, sondage auprès parents, convention avec Colombier, ...)

Questions diverses :

1/ Demande de l'association l'Indus :

Eric Poncet souhaite une autre ligne EDF avec un abonnement plus conventionnel car la ligne actuelle est très spécifique avec un tarif élevé (pas de basse tension dans le local actuel). A ce sujet, le SYDEL avait proposé à la commune une prise en charge partielle.

La commune ne peut pas accéder à cette demande car elle n'a jamais financé l'installation d'une ligne électrique. Mais le maire pourra appuyer la demande de M Poncet pour modifier l'abonnement et faire baisser le tarif.

2/ Fermeture pour congés annuels de la mairie :

Du mardi 7 août au mercredi 29 août inclus.

3/ Achat de matériel communal

Une débroussailleuse nouvelle génération (sans projection) sera achetée.

4/ Demande d'un locataire

Un locataire demande une aide financière pour le changement de gaine de la cheminée de l'appartement communal, encrassée par du bois peu sec. Le conseil ne peut pas répondre positivement à la demande car il rappelle que la commune avait déjà investi dans une gaine neuve il y a 4 ans. Mais il propose au locataire de solliciter l'aide du CCAS.

**Prochaine Réunion de Conseil Municipal :
Vendredi 21 septembre 2018 à 20h30**